

VILLE DU BEAUSSET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2011

DECISIONS – ARRETES DU MAIRE

VILLE DU BEAUSSET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DECISIONS – ARRETES DU MAIRE

PREMIER TRIMESTRE 2011

SOMMAIRE

Pages 8 à 82 :

Page 8 : Décision n°2011.01.03.01.DGS : avenant à la décision n° 2009.12.23.01.MP du 23 décembre 2009 relative à l'assurance des risques statutaires du personnel de la commune du Beausset.

Page 9 : ARRETE n°2011.01.03.01 : Monsieur Jean VADON, adjoint au Maire, est délégué aux affaires relatives à la culture et à l'urbanisme, et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 10 : ARRETE n°2011.01.03.02 : Madame Claude BLOIS, adjoint au Maire, est déléguée aux affaires relatives à l'aide sociale (hors solidarité aux personnes âgées), et assurera les fonctions et missions afférentes.

Pages 11 et 12 : ARRETE n°2011.01.03.03 : Madame Nadine HERVE, adjoint au Maire, est déléguée aux affaires relatives à la solidarité aux personnes âgées, aux ressources humaines et à la gestion du personnel ainsi qu'à la formation et assurera les fonctions et missions afférentes.

Pages 13 et 14 : ARRETE n°2011.01.03.04 : Monsieur Gérard AURIENTIS, adjoint au Maire, est délégué aux affaires relatives aux espaces verts et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 15 : ARRETE n°2011.01.03.05 : Monsieur Claude FEDELE, adjoint au Maire, est délégué aux affaires relatives aux travaux et aux infrastructures, au fonctionnement des services techniques et à la régie des eaux et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 16 : ARRETE n°2011.01.03.06 : Madame Marie-Christine ROBIN, adjoint au Maire, est déléguée aux affaires relatives au tourisme et aux festivités et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 17 : ARRETE n°2011.01.03.07 : Madame Françoise GRUNEVALD, adjoint au Maire, est déléguée aux affaires relatives au sport et à la jeunesse et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 18 : Décision n°2011.01.06.1.SC : L'association « Muse Accordéon » se voit confier une prestation pour assurer une animation musicale lors de la cérémonie des vœux au personnel le 7 janvier 2011, espace Multivision, à partir de 19 h.

Page 19 : ARRETE n°2011.01.10.01 : Monsieur Henri CECCHINI, adjoint au Maire, est délégué aux affaires relatives du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 20 : Décision n°2011.01.10.01.DGS : Il est établi un avenant au bail commercial conclu le 12 octobre 2005 avec la SARL AUXI SUD.

Page 21 : Décision n°2011.01.10.01.SC : La SARL « AUXIBEBET » se voit confier la mission destinée à la dératization des groupes scolaires Malraux et Pagnol de la commune du Beausset.

Page 22 : Décision n°2011.01.10.02.SC : Le Bureau VERITAS se voit confier la mission de vérification annuelle sur le site du local archive RN8.

Page 23 : ARRETE n°2011.01.11.01 : Monsieur Olivier CROUZIER est délégué aux affaires relatives aux finances communales et à la prospective et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 24 : ARRETE n°2011.01.11.02 : Madame Carol LOUVEAU, est déléguée aux affaires relatives à l'enfance et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 25 : ARRETE n°2011.01.11.03 : Monsieur Jean-Marc PLAZA, Conseiller Municipal, est délégué aux affaires relatives à la sécurité et à l'ordre public et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 26 : ARRETE n°2011.01.11.04 : Monsieur Patrick MOURCHOU, Conseiller Municipal, est délégué aux affaires relatives au patrimoine et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 27 : ARRETE n°2011.01.11.05 : Monsieur Yvon RELIAUD, Conseiller Municipal, est délégué aux affaires relatives à la mémoire patriotique et assurera les fonctions et missions afférentes.

Page 28 : Décision n°2011.01.12.01DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la commune dans le cadre du contentieux Commune du Beausset/ALIMI auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

Page 29 : Décision n°2011.01.17.01DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association CONTRETEMPS DANSE de la salle de danse du Complexe sportif situé quartier Fourmigue au Beausset ainsi que d'un local situé à l'Espace Buzançais pour l'année scolaire 2010/2011.

Page 30 : Décision n°2011.01.19.02.SC : Le Bureau VERITAS est chargé d'effectuer la vérification de l'installation électrique avant mise sous tension de la Vidéo protection de la commune du Beausset.

Page 31 : Décision n°2011.01.19.03.SF : Le C.N.F.P.T. sera chargé de dispenser des prestations complémentaires à celles prises en charge dans le cadre de la cotisation que la commune verse au C.N.F.P.T.

Page 32 : Décision n°2011.01.19.04.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association BILITIS DANSE de la salle de danse ainsi que d'un local servant d'entrepôt pour ses costumes de l'immeuble Marius Mari situé 1 rue Portalis

Page 33 : Décision n°2011.01.20.01.MP : la société APAVE SUDEUROPE agence de TOULON se voit confier la mission d'inspection des installations d'ascenseurs après travaux de mise en conformité des ascenseurs de la salle AZUR et de la maison des Arts et Culture.

Page 34 : ARRETE n°2011.01.21.01.DGS : L'utilisation de l'ascenseur de l'Espace Mistral situé 2 avenue St Louis au Beausset est interdite à compter du 21 janvier 2011 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Page 35 : Décision n°2011.01.24.01SC : La Société E.R.M.H.E.S est missionnée pour l'entretien de l'élévateur installé sur le site du Pole Animation et Culture de la Commune du Beausset.

Page 36 : Décision n°2011.01.24.02.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire du logement sis 1, chemin du Rouve Espace Buzançais au Beausset, à Monsieur Laurent ESNARD, conformément à la convention.

Page 37 : le marché de location et la maintenance d'un photocopieur pour le pôle logistique et environnement urbain au BEAUSSET.

Page 38 : Décision n°2011.01.26.01.SC : La société RANDSTAD se voit confier une mission d'intérim pour la mise à disposition de deux intérimaires.

Page 39 : Décision n°2011.01.26.02.SF : Le Groupement Intérêt Publique pour la Formation et l'insertion professionnelle de l'académie de Nice (GIP FIPAN) se voit confier une prestation de formation au profit de Mme STAUFFER Maryse.

Page 40 : Décision n°2011.02.03.01.MP : Le Compagnie CASTELLAMARE se voit confier le marché de production de spectacles saison Café des Arts 2011, au BEAUSSET.

Page 41 : Décision n°2011.02.03.02.MP : La Compagnie CASTELLAMARE se voit confier le marché de production de spectacles de Noël 2011, au BEAUSSET.

Page 42 : Décision n° 2011.02.04.01.SC : Le Bureau VERITAS est chargé d'effectuer la vérification réglementaire des aires de jeux et équipements sportifs de la commune du Beausset.

Page 43 à 44 : Décision n° 2011.02.04.02.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association MJC des locaux situés au complexe sportif (pas de tir extérieur, Salle polyvalente, salle de danse, salle des arts martiaux), à l'Espace Mistral (Salle Bastid), à la Maison des Arts (Salle P. de Combret, salle de danse, salle du dojo), au Pôle Saint-Exupéry (salle informatique) et à l'Espace Buzançais (deux bureaux en RDC).

Page 45 : Décision n° 2011.02.08.01.SC : L'association « BING BANG BOOM » se voit confier une prestation pour un Thé dansant le dimanche 13 février 2010, Maison des Arts, de 14h00 à 18h00.

Page 46 : Décision n° 2011.02.08.02.SC : avenant à la décision n° 2011.08.02.02SC ayant confié à la société ALLOMAT l'installation d'un toilette autonome pour PRM au seing du cimetière du Beausset.

Page 47 : Décision n° 2011.02.09.01.DGS : Il est consenti à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.), une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mardi de 13h30 à 16h00 et le jeudi de 8h30 à 11h30.

Page 48 : Décision n° 2011.02.09.02.DGS : Il est consenti à l'association Aide et service à domicile, une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Page 49 : Décision n° 2011.02.09.03.DGS : Il est consenti au Centre Départemental d'Insertion Sociale (C.E.D.I.S.), une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h30 et le jeudi de 14h00 à 16h30.

Page 50 : Décision n° 2011.02.09.04.DGS : Il est consenti à l'association TRIANGLES INGENIERIE 83 (3 TI 83), une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mercredi de 9h00 à 12h00.

Page 51 : Décision n° 2011.02.09.05.DGS : Il est consenti à l'association CROIX ROUGE, une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le lundi de 13h30 à 17h00.

Page 52 : Décision n° 2011.02.09.06.DGS : Il est consenti à l'association ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR, une occupation à titre précaire d'un bureau du Pôle Animation Culture situé chemin du Rouve au Beausset, le lundi de 15h30 à 17h30.

Page 53 : ARRETE n° 2011.02.10.01.SC : arrêté modifiant la composition du comité communal des feux de forêts.

Page 54 : Décision n° 2011.02.11.01.SF : L'association « IFAC PACA Antenne 13 » se voit confier une prestation de formation afin de réaliser un approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur au profit de Monsieur Eric RODRIGUEZ agent du service Sport et Jeunesse de la ville du Beausset.

Page 55 : Décision n° 2011.02.11.02.SF : L'association « IFAC PACA Antenne 13 » se voit confier une prestation de formation afin de réaliser un approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur au profit de Madame Nathalie FABRE agent du service Sport et Jeunesse de la ville du Beausset.

Page 56 : Décision n° 2011.02.11.03.DGS : Il est consenti à l'association ARC EN CIEL, une occupation à titre précaire d'une surface maximum de 30m² délimitée par la Police Municipale les jours d'occupation située sur le terrain cadastré section A n°862 et 863 Quartier la Gouorgo à côté du cimetière au Beausset.

Page 57 : Décision n° 2011.02.11.04.SF : La fédération « Leo Lagrange PACA » se voit confier une prestation afin de réaliser une formation générale du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de directeur (BAFD) au profit de Madame Catherine BRUNA agent du service Sport et Jeunesse de la ville du Beausset.

Page 58 : Décision n° 2011.02.14.01DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la commune dans le cadre de la constitution de partie civile relative à l'affaire du vol des Ex Voto de la Chapelle du Beausset Vieux auprès du Tribunal Correctionnel de Toulon.

Page 59 : Décision n° 2011.02.15.01.MP : La S.A. BHYOQUAL se voit confier la mission de vérification du plan de maîtrise sanitaire (PMS) de la cuisine centrale A.MALRAUX et du satellite GAVOT.

Page 60 : Décision n° 2011.02.15.02.MP : La S.A. BHYOQUAL se voit confier la mission d'accompagnement dans l'application des bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective du restaurant scolaire Marcel PAGNOL.

Page 61 : Décision n° 2011.02.16.01.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association RANDO SOLEIL d'un bureau situé au Pôle Saint-Exupéry, 80 chemin du Rouve au Beausset.

Page 62 : Décision n° 2011.17.02.1SC : L'association LE + BEAUSSETAN O se voit confier la mission d'encadrement et d'animation d'activité.

Page 63 : Décision n° 2011.02.18.01.SC : Le Bureau VERITAS est chargé d'effectuer la vérification réglementaire des installations électriques de l'Eglise du Village, de la Chapelle du Beausset Vieux, du Pôle emploi et du COM.

Page 64 : ARRETE n° 2011.02.23.01.DGS : arrêté fixant la liste des membres de la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées du Beausset.

Page 65 : Décision n° 2011.02.23.02.DGS : Il est établi une convention de location par VAR HABITAT en faveur de la commune pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature des parties pour le local sis rue Victor Hugo au Beausset.

Page 66 : Décision n° 2011.02.25.01.MP : La S.A.S. SILLIKER se voit confier la mission de suivi hygiène des restaurants scolaire du Beausset.

Page 67 : Décision n° 2011.03.02.01.SC : La société SARL « DANCE AND CIRCUS EVENTS » se voit confier une prestation pour un Thé dansant le dimanche 03 mars 2011, Maison des Arts, de 14h00 à 18h00.

Page 68 : Décision n° 2011.03.10.01.MP : L'Office National des Forêts se voit confier la mission de Maîtrise d'Oeuvre des travaux de débroussaillage aux abords des chemins communaux dans le cadre de la lutte contre les incendies sur la commune du BEAUSSET.

Page 69 : Décision n° 2011.03.11.01.SC : La société JVS-MAIRISTEM est chargée de la maintenance des logiciels facturation eau de la Régie municipale des Eaux du Beausset.

Page 70 : Décision n° 2011.03.11.02.SC : La société Europe Investigations est chargée de réaliser une mission pour la mise en sécurité de l'hôtel de ville.

Page 71 : Décision n° 2011.03.14.01.SC : La société SAS « BERGON SNE » se voit confier une prestation pour une analyse des sols du stade de rugby Henry Ripper visant l'entretien du gazon et un diagnostic afin d'évaluer le potentiel nutritionnel du sol.

Page 72 : Décision n° 2011.03.14.02.SC : La société Groupe CIRCET est chargée d'assurer les maintenances préventive et curative des installations de vidéo protection (4 caméras dont 1 mobile).

Page 73 : Décision n° 2011.03.15.03.MP : la société QUALICONSULT IMMOBILIER se voit confier la réalisation d'une mission de diagnostics avant travaux comprenant le diagnostic amiante, le contrôle des revêtements de plomb et le constat de l'état parasitaire des insectes bois concernant le bâtiment communal cité supra.

Page 74 : Décision n° 2011.03.16.01.MP : Le groupement conjoint TESE / SNAPSE se voit confier le marché de maîtrise d'œuvre pour la la requalification de la place Charles de Gaulle et de ses abords au Beausset.

Page 75 : Décision n° 2011.03.18.01.SF : La société « Bureau Véritas » se voit confier une prestation de formation afin d'organiser une session pour monter et démonter un échafaudage roulant destinée aux agents des Services Techniques et Services des Sports de la ville du Beausset.

Page 76 : Décision n° 2011.03.21.01.MP : avenant à la décision n° 2010.12.22.01 attribuant le marché public relatif à la fourniture et pose de clôtures à la SARL HLS pour la création de jardins familiaux sur la commune du Beausset.

Page 77 : Décision n° 2011.03.21.02.SC : La société SARL « NICKY PRODUCTION » se voit confier une prestation pour un spectacle de Lyliam Brazil Show le vendredi 25 mars 2011 au Pole Saint Exupéry, de 19h30 à 23h00.

Page 78 : Décision n° 2011.03.22.01.DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique « CAULET / Commune du Beausset » auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

Page 79 : Décision n° 2011.03.25.01.MP : la société DIAGNOSTIC et SECURITE se voit confier la réalisation d'une mission SPS relative à l'opération de réhabilitation des bureaux du service comptabilité au second étage de l'Hôtel de Ville du BEAUSSET.

Page 80 : Décision n° 2011.03.30.01.SC : Il est établi un contrat de redevance annuelle de droit d'utilisation du progiciel avec prestations de maintenance, de personnalisation et de formation avec la société INSER.

Page 81 : Décision n° 2011.03.30.02.DGS : L'entreprise F.D.A. Organisation se voit confier la mission portant sur l'organisation d'une foire à la brocante et d'antiquité sur la commune du Beausset qui se déroulera les 11 juin et 06 août 2011.

Page 82 : Décision n° 2011.03.31.01.DGS : La SCP NICOLAY LANOUELLE HANNOTIN est chargée de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique de l'affaire Commune du Beausset/Méditerranée Environnement auprès du Conseil d'Etat.

VILLE DU BEAUSSET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DECISIONS – ARRETES DU MAIRE

DEUXIEME TRIMESTRE 2011

SOMMAIRE

Page 89 : Décision n° 2011.04.01.01.DGS : Le Cabinet AFC CONSULTANTS se voit confier une mission d'assistance du maître d'ouvrage pour une mise en concurrence des assureurs dans le respect du Code des marchés publics.

Page 90 : Décision n° 2011.04.01.02.DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES, est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique « COSSE / Commune du Beausset » auprès du Tribunal Administratif de Toulon.

Page 91 : Décision n° 2011.04.04.01.MP : avenant négatif à la décision n°2010.12.14.02.MP relative au marché attribuant les travaux d'adduction d'eau potable en centre ville sur la commune du Beausset à la SARL SPT.

Page 92 : Décision n° 2011.04.05.01.MP : La société EVEA, se voit confier le marché d'entretien des espaces verts et des arbres de la commune du BEAUSSET, LOT N°1.

Page 93 : Décision n° 2011.04.05.02.MP : La société CELTIS se voit confier le marché de traitement phytosanitaire des arbres et arbustes de la commune du BEAUSSET, LOT N°2.

Page 94 : Décision n° 2011.04.05.03.MP : La société SI VERT se voit confier le marché d'entretien du terrain de rugby de la commune du BEAUSSET, LOT N°3.

Page 95 : Décision n° 2011.04.06.01.MP : L'EURL COBAT INGENIERIE se voit confier le marché de coordination sécurité et protection de la santé pour la requalification de la place Charles de Gaulle et de ses abords au Beausset.

Page 96 : Décision n° 2011.04.07.01.MP : la société QUALICONSULT se voit confier la réalisation d'une mission de contrôle technique relative à l'opération de réhabilitation des bureaux du service comptabilité au second étage de l'Hôtel de Ville du BEAUSSET.

Page 97 : Décision n° 2011.04.08.01.SF : Le groupe CAPFORMA se voit confier une prestation de formation dans le but d'organiser une session de formation en comptabilité destinée au collaborateur de cabinet de la ville du Beausset.

Page 98 : Décision n° 2011.04.12.1.DGS : Monsieur Jacky LAURENT en qualité d'illustrateur – historien du patrimoine et écrivain public se voit confier la mission portant sur la rédaction d'articles destinés à assurer la promotion de la commune du Beausset.

Page 99 : Décision n° 2011.04.12.01.SC : La société ALLOMAT est chargée d'installer un toilette autonome pour personne à mobilité réduite (PMR) au sein du cimetière du Beausset.

Page 100 : Décision n° 2011.04.13.01.MP : La S.A.S. BOUNIK BURO se voit confier le marché d'achat et livraison de papier reprographique pour la commune du BEAUSSET.

Page 101 : Décision n° 2011.04.13.02.MP : La Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE se voit confier le marché d'achat et livraison de fournitures et petit matériel de bureau pour la commune du BEAUSSET.

Page 102 : Décision n° 2011.04.13.03.MP : La SARL REGECO se voit confier le marché d'achat et livraison de consommables informatiques pour la commune du BEAUSSET.

Page 103 : Décision n° 2011.04.13.04.MP : L'agence DANIEL et PERRIER se voit confier le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du second étage de l'hôtel de ville, au BEAUSSET.

Page 104 : Décision n° 2011.04.19.01.MP : La SARL ESPACE ENVIRONNEMENT se voit confier le marché de travaux pour le débroussaillage des chemins communaux au Beausset, programme 2011.

Page 105 : Décision n°2011.04.20.01.DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire du logement sis, Espace Buzançais, Rond Point de Lattre de Tassigny au Beausset, à Monsieur Hervé DUFFAUT.

Page 106 : Décision n°2011.04.27.01.SC : La société GRANT THORNTON se voit confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil permanent dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public des centres de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.).

Page 107 : Décision n° 2011.04.28.01.MP : La société CELTIS se voit confier le marché de traitement phytosanitaire des arbres et arbustes de la commune du BEAUSSET, LOT N°2.

Page 108 : Décision n° 2011.04.28.02.MP : La société SI VERT se voit confier le marché d'entretien du terrain de rugby de la commune du BEAUSSET, LOT N°3.

Page 109 : Décision n° 2011.05.04.01.MP : La S.A.S. SERAFEC se voit confier la mission de maintenance des équipements de cuisine des restaurants scolaires du Beausset.

Page 110 : Décision n° 2011.05.13.01.SC : La société GRANT THORNTON se voit confier une mission d'assistance et d'étude du schéma départemental de coopération intercommunale.

Page 111 : Décision n° 2011.05.17.1-DGS : Il est consenti à Madame Michèle ROUSSIN et Monsieur Dinh Quan PHAM une occupation à titre précaire du lot n°1 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 112 : Décision n° 2011.05.17.2-DGS : Il est consenti à Monsieur Jean-Jacques PERRETTE une occupation à titre précaire du lot n°2 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 113 : Décision n° 2011.05.17.3-DGS : Il est consenti à Monsieur Raymond VERCELLINO une occupation à titre précaire du lot n°3 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 114 : Décision n° 2011.05.17.4-DGS : Il est consenti à Monsieur Jean BIELLE une occupation à titre précaire du lot n°4 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 115 : Décision n° 2011.05.17.5-DGS : Il est consenti à Madame Françoise ROGER une occupation à titre précaire du lot n°5 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 116 : Décision n° 2011.05.17.6-DGS : Il est consenti à Monsieur Pierre GIRARDIN une occupation à titre précaire du lot n°6 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 117 : Décision n° 2011.05.17.7-DGS : Il est consenti à Madame Corinne GIANNINI une occupation à titre précaire du lot n°7 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 118 : Décision n° 2011.05.17.8-DGS : Il est consenti à Monsieur Jean HONOREL une occupation à titre précaire du lot n°8 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 119 : Décision n° 2011.05.17.9-DGS : Il est consenti à Monsieur Pierre DOUCHAIN une occupation à titre précaire du lot n°9 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 120 : Décision n° 2011.05.17.10-DGS : Il est consenti à Madame Catherine AUGEREAU une occupation à titre précaire du lot n°10 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 121 : Décision n° 2011.05.17.11-DGS : Il est consenti à Madame Nicole DEBAIN une occupation à titre précaire du lot n°11 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 122 : Décision n° 2011.05.17.12-DGS : Il est consenti à Monsieur Benoist DE VOGUE une occupation à titre précaire du lot n°12 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 123 : Décision n° 2011.05.19.01.MP : La société FRANCE CABARET PRODUCTIONS se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°1/Fête de la musique du 21 juin 2011, au BEAUSSET.

Page 124 : Décision n° 2011.05.19.02.MP : La société PINK ORGANISATION se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°2/ Concert JAZZ du 9 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 125 : Décision n° 2011.05.19.03.MP : La société RSO se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°4/Soirée DJ du 12 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 126 : Décision n° 2011.05.19.04.MP : La société RSO se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°5/ Laser show et animation artistique déambulatoire du 14 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 127 : Décision n° 2011.05.19.05.MP : La société FRANCE CABARET PRODUCTIONS se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°7/Grande soirée dansante du 15 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 128 : Décision n° 2011.05.19.06.MP : La société EVENTS DEL MAR se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°8/Concert musique créole du 16 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 129 : Décision n° 2011.05.19.07.MP : La société PINK ORGANISATION se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°10/ Spectacle sosie Michael JACKSON du 30 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 130 : Décision n° 2011.05.19.08.MP : L'association ROCK N ROLL ST CYRIEN se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°12/Festival nuit celtique du 05 août 2011, au BEAUSSET.

Page 131 : Décision n° 2011.05.19.09.MP : La société EVENTS DEL MAR se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°18/Soirée REGGAE du 27 août 2011, au BEAUSSET.

Page 132 : Décision n° 2011.05.20.01.SC : avenant relatif à l'article 2 de la décision n° 2011.05.04.01MP en date du 04/05/2011 modifiant le paragraphe erroné en remplaçant la SAS SILLIKER par la SAS SERAFEC.

Page 133 : Décision n° 2011.05.20.02.SC : La société « EDICIA » se voit confier la maintenance du logiciel Police du service de la Police Municipale du Beausset.

Page 134 : Décision n° 2011.05.23.01.SC : La SARL « AUXIBEBET » se voit confier la mission destinée à la dératissage des deux cantines scolaires Malraux et Pagnol de la commune du Beausset.

Page 135 : Décision n° 2011.05.23.02.SC : La SARL « AUXIBEBET » se voit confier la mission destinée à la dératissage des voies suivantes : rue de la République, partie basse de la rue cavillon, rue Pasteur et impasse, rue Mermoz, rue Guynemer, place et

impasse Frédéric Mistral, rue Gabriel Péri, rue Gambetta, rue du Petit Four, Place Jean Jaurès et rue Victor Hugo.

Page 136 : Décision n° 2011.05.24.01.SC : La SARL « AUXIBEBET », domiciliée 286 Avenue des chênes verts – 83150 BANDOL, représentée par Monsieur Franz BOFFARD, se voit confier la mission de désinsectisation des fontaines de la commune du Beausset.

Page 137 et 138 : ARRETE n°2011.05.30.1-DGS : Arrêté de péril ordinaire Immeuble sis 3 rue Guynemer.

Page 139 : ARRETE n°2011.05.30.2-DGS : Fin de fonction mandataire suppléant Régie Bibliothèque.

Page 140 : ARRETE n°2011.05.30.4-DGS : réglementation de la fermeture d'un portail situé 80 avenue de la Résistance – propriété des époux Beuzeron.

Page 141 : ARRETE n°2011.05.31.1-DGS : Mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde de la commune du Beausset.

Page 142 : Décision n°2011.06.01.01-MP : La société SERIUS se voit confier le marché d'études pour mise en conformité du restaurant scolaire Pagnol au BEAUSSET.

Page 143 : Décision n°2011.06.01.2-DGS : Il est consenti à la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.), représentée par Monsieur Albert CONTY, Directeur, une occupation à titre précaire de la maison médicale de garde située dans l'Espace Buzançais, avenue de la Résistance 83330 LE BEAUSSET, les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois.

Page 144 : ARRETE n°2011.06.06.3-DGS : réglementation fermeture d'un portail situé 80 avenue de la Résistance – mesure générale.

Page 145 : Décision n°2011.06.08.01.MP : L'association ANIMATIONS MIMETAINES se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°3/Soirée KARAOKE géant du 10 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 146 : Décision n°2011.06.08.02.MP : La société RSO se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°6/Soirée dansante du 14 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 147 : Décision n°2011.06.08.03.MP : L'association LA FISSURE PROD se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°13/Festival nuits celtiques du 07 août 2011, au BEAUSSET.

Page 148 : Décision n°2011.06.08.04.MP : L'association MUSIC ACTION 83 se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°9/Soirée BEATLES du 17 juillet 2011, au BEAUSSET.

Page 149 : Décision n°2011.06.08.05.MP : L'association ANIMATIONS MIMETAINES se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°14/Soirée dansante du 13 août 2011, au BEAUSSET.

Page 150 : Décision n°2011.06.08.06.MP : La société LES BALADINS EN SCENE se voit confier le marché de production de spectacles période estivale 2011: Lot N°16/Soirée CABARET du 20 août 2011, au BEAUSSET.

Page 151 : Décision n°2011.06.09.01/SC : La société « NICE MATIN » se voit confier une prestation pour un spectacle « les Estivales » le mardi 02 août 2011 place Charles de Gaulle, à partir de 21h00.

Page 152 : Décision n°2011.06.14.01.MP : Le ste SIRIS se voit confier le marché complémentaire pour la réalisation de 12 000 dépliant 4 volets pour présentation des festivités estivales 2011 pour la commune du BEAUSSET.

Page 153 : Décision n°2011.06.14.02.SC : La société TNT est chargée de la maintenance et de l'assistance technique des autocarburateurs

Page 154 : Décision n°2011.06.14.03.MP : La SARL IMPRIMERIE MARIM se voit confier le marché de fournitures courantes et services d'impression et façonnage pour la commune du Beausset BEAUSSET, lot n°1 impression papeterie.

Page 155 : Décision n°2011.06.14.04.MP : La SARL IMPRIMERIE MARIM se voit confier le marché de fournitures courantes et services d'impression et façonnage pour la commune du Beausset BEAUSSET, lot n°1 impression papeterie.

Page 156 : Décision n°2011.06.14.05.MP : La SAS HEMISUD se voit confier le marché de fournitures courantes et services d'impression et façonnage pour la commune du Beausset BEAUSSET, lot n°3 : impression de documents prestigés.

Pages 157 : Décision n°2011.06.16.01.SF : L'Organisme de Formation Professionnelle « Sud Prévention Sécurité » se voit confier une prestation de formation.

Page 158 : Décision n°2011.06.20.02.SC : La Fédération des Œuvres Laïques du Var se voit confier la mission d'organiser des séances de cinéma itinérantes sur la commune du Beausset pendant la période estivale.

Page 159 : Décision n°2011.06.24.1-DGS : Il est consenti à Monsieur Bruno FOURNIER une occupation à titre précaire du lot n°2 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset.

Page 160 : Décision n°2011.06.24.2-DGS : Il est consenti à Monsieur et Madame TADJER une occupation à titre précaire du lot n°6 des jardins familiaux du Gourganon au Beausset.

Page 161 : Décision n°2011.06.27.01.SC : L'association «REY HARMONIC» se voit confier une prestation pour un apéritif musical Groupe TRIO JAZZ PROJECT, le dimanche 10 juillet 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00.

Page 162 : Décision n°2011.06.27.02.SC : L'association «REY HARMONIC» se voit confier une prestation pour un apéritif musical Groupe TRIO JAZZ PROJECT, le dimanche 07 août 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00.

Page 163 : Décision n°2011.06.27.03.SC : L'association «REY HARMONIC» se voit confier une prestation pour un apéritif musical Groupe TRIO JAZZ PROJECT, le dimanche 28 août 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00.

Page 164 : Décision n°2011.06.27.04.MP : La société MEDIACOM SYSTEME DISTRIBUTION se voit confier le marché de fourniture pour l'acquisition de 50 licences « Pack office 2010 » pour la commune du Beausset

Page 165 : Décision n°2011.06.28.01.MP : l'entreprise ADIANTE se voit confier la réalisation d'une mission de diagnostic avant travaux comprenant le diagnostic amiante, le contrôle des revêtements de plomb et le constat de l'état parasitaire concernant le projet de création d'un pôle social et les travaux à réaliser sur l'école PAGNOL durant les vacances estivales.

VILLE DU BEAUSSET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DECISIONS – ARRETES DU MAIRE

TROISIEME TRIMESTRE 2011

SOMMAIRE

Page 174 : Décision n° 2011.07.01.01.MP : La SARL IMPRIMERIE MARIM se voit confier le marché de fournitures courantes et services d'impression et façonnage pour la commune du BEAUSSET, lot n°1 impression papeterie.

Page 175 : Décision n° 2011.07.01.02.MP : La SAS HEMISUD se voit confier le marché de fournitures courantes et services d'impression et façonnage pour la commune du BEAUSSET, lot n°3 : impression de documents prestigés.

Page 176 : Décision n° 2011.07.11.01.DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique de l'affaire Préfecture du Var / Commune du Beausset auprès du Tribunal Administratif de Toulon.

Page 177 : Décision n° 2011.07.11.01.SC : La clinique vétérinaire exerçant sur la commune, représentée par le Docteur Marie-Pierre BOSCH et le Docteur Bruno DELASSUS, se voit confier la mission d'assurer les interventions réalisées en faveur de la stérilisation des chats errants sur la commune.

Page 178 : Décision n° 2011.07.11.01.MP : La SARL DIAGNOSTIC ET SECURITE se voit confier le marché de coordination SPS pour la requalification d'un bâtiment communal au Beausset, en un pôle social.

Page 179 : Décision n° 2011.07.11.02.MP : le groupement conjoint DANIEL Jean et PERRIER Laurent se voit confier le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la requalification d'un bâtiment communal au Beausset en un pôle social.

Page 180 : Décision n° 2011.07.21.02.SC : La clinique vétérinaire exerçant sur la commune, représentée par le Docteur Isabelle GAUTHIER se voit confier la mission d'assurer les interventions réalisées en faveur de la stérilisation des chats errants sur la commune.

Page 181 : Décision n° 2011.07.12.01.SC : L'association «JAZZ ACTION» se voit confier une prestation pour un apéritif musical le dimanche 31 juillet 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00 selon les modalités prévues dans le contrat annexé.

Page 182 : Décision n° 2011.07.12.02.SC : L'association «JAZZ ACTION» se voit confier une prestation pour un apéritif musical, le dimanche 21 août 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00 selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 183 : Décision n° 2011.07.12.03.SC : La société G.V.G.S. se voit confier pour la soirée « laser show » du jeudi 14 juillet 2011, une prestation de gardiennage pour la nuit du 13 au 14 juillet 2011 de 19h00 à 7h00, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 184 : Décision n° 2011.07.12.04.SC : Il est consenti une occupation à titre précaire du logement sis 1, allée du Tilleul au Beausset, à Madame Géraldine CALCA, conformément à la convention, ci-annexée.

Page 185 : Décision n° 2011.07.12.05.SC : Il est consenti un bail de location du logement sis, 49 boulevard Chanzy au Beausset, à Monsieur Jean HONOREL.

Page 186 : Décision n° 2011.07.13.01-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Age d'or de la salle du foyer de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 187 : Décision n° 2011.07.13.02-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Amicale des Donneurs de sang selon les dispositions de la convention ci-annexée

Page 188 : Décision n° 2011.07.13.03-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Amicale des Anciens Marins de la Maison du Combattant de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 189 : Décision n° 2011.07.13.04-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Anciens Combattants du canton du Beausset de la Maison du Combattant de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 190 : Décision n° 2011.07.13.05-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association ARC EN CIEL du Pôle Saint-Exupéry selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 191 : Décision n° 2011.07.13.06-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Arts dans tous ses états du Pôle Saint-Exupéry selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 192 : Décision n° 2011.07.13.07-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association AVENIR MUSICAL du local de l'espace Mistral sis rue Chanoine Bœuf selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 193 : Décision n° 2011.07.13.08-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association CIBISTES DU BEAUSSET du local sis Square des Goubelets au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 194 : Décision n° 2011.07.13.09-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association CHORALE POINT D'ORGUE de la salle De Combret de la Maison des Arts au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 195 : Décision n° 2011.07.13.10-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association EBAUCHES 83 du Pôle Saint-Exupéry situé chemin du Rouve au Beausset, selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 196 : Décision n° 2011.07.13.11-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association ESCOLO DEIS AGASSO GALOIO de la salle du foyer de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 197 : Décision n° 2011.07.13.12-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association ECOLE DE MUSIQUE des locaux spécifiques de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 198 : Décision n° 2011.07.13.13-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Grain d'argile d'une salle au Pôle Saint-Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 199 : Décision n° 2011.07.18.01.MP : La SARL COGEFOR se voit confier le marché de services de Formation à destination des agents municipaux de la commune du Beausset: Lot n°1, CACES

Page 200 : Décision n° 2011.07.18.01-DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique de l'affaire Société IMMO'REV / Commune du Beausset auprès du Tribunal Administratif de Toulon.

Page 201 : Décision n° 2011.07.18.01.SC : L'association «LA LYRONE» se voit confier une prestation pour un apéritif musical, le dimanche 14 août 2011, place Jean Jaurès, de 11h00 à 13h00 selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 202 : Décision n° 2011.07.18.02.MP : L'entreprise AMI SECURITE FORMATIONS EVENEMENTS se voit confier le marché de services de Formation à destination des agents municipaux de la commune du Beausset: Lot n°4, Formation sécurité et prévention.

Page 203 : Décision n° 2011.07.18.02-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association LES INQUIETS BOULOMANES du terrain et du local du Boudrome municipal selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 204 : Décision n° 2011.07.18.02.SC : La SARL « LA CLE DES SOLS » se voit confier la mission destinée au nettoyage des vitres des locaux de la commune du Beausset.

Page 205 : Décision n° 2011.07.18.03.SC : Le cabinet de Louis-Claude CHAILLEUX, consultant et formateur, se voit confier la mission de formation au profit de Monsieur Jean-Claude RICHARD, Maire du Beausset.

Page 206 : Décision n° 2011.07.19.01.SC : La Commune de Saint Cyr sur Mer se voit confier la mission d'assurer l'activité de mini golf au profit des enfants du club découverte de la commune du Beausset.

Page 207 : Décision n° 2011.07.19.01.MP : Considérant qu'il convient de procéder à la passation d'un avenant négatif concernant le marché relatif aux travaux de ravalement de façades de bâtiments communaux sur la commune du Beausset, à la SARL FAGEM.

Page 208 : Décision n° 2011.07.21.01.MP : La SA CABUS ET RAULOT se voit confier le marché de fournitures de matériel électrique et d'éclairage pour la commune du Beausset.

Page 209 : Décision n° 2011.07.21.01-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association JOIE DE VIVRE de la salle Joseph Finidori sise Espace Buzançais au Beausset, selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 210 : Décision n° 2011.07.21.02-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Comité de Jumelage SCHEIDDEG d'une salle au Pôle Saint-Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 211 : Décision n° 2011.07.21.03-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Comité de Jumelage CETONA d'une salle du Pôle Saint-Exupéry au Beausset, selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 212 : Décision n° 2011.07.21.04-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association MEDAILLES MILITAIRES de la Maison du Combattant de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 213 : Décision n° 2011.07.21.05-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association MOTO CLUB d'une salle au Pôle Saint-Exupéry selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 214 : Décision n° 2011.07.21.06-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Office du tourisme d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Marius Mari au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 215 : Décision n° 2011.07.21.07-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association ASSHOR du second bureau au sein du local situé rue Mermoz au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 216 : Décision n° 2011.07.21.08-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association OUVRAGES DIVINS de la salle du foyer de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 217 : Décision n° 2011.07.21.09-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association RANDO SOLEIL d'une salle au Pôle Saint-Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 218 : Décision n° 2011.07.21.10-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SECOURS CATHOLIQUE Délégation du Var du local sis rue Chanoine Bœuf selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 219 : Décision n° 2011.07.21.11-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association RATAFIA THEATRE de la salle de spectacle De Combret de la Maison des Arts au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 220 : Décision n° 2011.07.21.12-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SEL Intercommunal d'une salle du Pôle Saint-Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 221 : Décision n° 2011.07.21.13-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SOUVENIR FRANÇAIS RHIN ET DANUBE de la Maison du Combattant de l'espace Mistral selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 222 : Décision n° 2011.07.21.14-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association UN PEU D'AIRS de la salle De Combret de la Maison des Arts sise au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 223 : Décision n° 2011.07.21.15-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Artistes réunis 83 de la salle de peinture du Pôle Saint-Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 224 : Décision n° 2011.08.04.01.MP : La société SARL TOF Animation se voit confier le marché relatif à la production du spectacle : Soirée mousse du 21 août 2011- Festivités du Beausset.

Page 225 : Décision n° 2011.08.11.01.MP : La société JBA CONSTRUCTIONS se voit confier de travaux pour la mise en sécurité et réhabilitation d'un bâtiment communal accueillant la Trésorerie Municipale.

Page 226 : Décision n° 2011.08.16.01.SC : L'association «AOUT 44» se voit confier une prestation pour assurer une commémoration de la libération du Beausset, le samedi 20 août 2011, place De Gaulle, selon les modalités prévues dans le contrat annexé.

Page 227 : Décision n° 2011.08.17.1-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association TRAIT D'UNION du Pôle Saint Exupéry au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 228 : Décision n° 2011.08.17.2-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association TIR SPORTIF du stand de tir du Complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 229 : Décision n° 2011.08.17.3-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SPORT PASSION selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 230 : Décision n° 2011.08.17.4-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SCAMB selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 231 : Décision n° 2011.08.17.5-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association CHUONG QUAN KHI DAO de la salle du Dojo de la Maison des Arts sise au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 232 : Décision n° 2011.08.17.6-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association L'OULIVELO de la salle de danse de la Maison des Arts sise au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 233 : Décision n° 2011.08.17.7-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association LA JUVENTUDE de la salle de danse de la Maison des Arts sise au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 234 : Décision n° 2011.08.17.8-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association JUDO CLUB de la salle du dojo du Complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 235 : Décision n° 2011.08.17.9-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association JHOV du Complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 236 : Décision n° 2011.08.17.10-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association B.C.V.H.B. de la salle polyvalente du Complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 237 : Décision n° 2011.08.17.11-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association DYNAMIC BEAUSSETAN la salle de danse de la Maison des Arts au Beausset, selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 238 : Décision n° 2011.08.17.12-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association EPANOUIR de la salle de réunion du complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 239 : Décision n° 2011.08.17.13-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association COUNTRY EVASION de la salle de danse de la Maison des Arts au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 240 : Décision n° 2011.08.17.14-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association BOXE AMERICAINE de la salle de danse du complexe sportif au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 241 : Décision n° 2011.08.17.15-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association AS PE GIC de la salle polyvalente du Complexe sportif selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 242 et page 243 : Décision n° 2011.08.17.16-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association MJC selon les dispositions de la convention ci-annexée, des locaux.

Page 244 : Décision n° 2011.08.17.17-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Chemins partagés du Dojo de la Maison des Arts sise au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 245 : Décision n° 2011.08.18.01.MP : La Société SAS QUALICONSULT se voit confier le marché de mission de contrôle technique pour la mise aux normes de la cuisine scolaire Pagnol.

Page 246 : Décision n° 2011.08.18.02.MP : La SARL QUALICONSULT SECURITÉ se voit confier le marché de coordination SPS pour la pour la mise aux normes de la cuisine Pagnol du Beausset.

Page 247 : Décision n° 2011.08.18.03.MP : Le groupement conjoint CAROLINE MENAGER / SERIUS SARL, ayant pour mandataire Caroline MENAGER, architecte DPLG agissant en son nom propre, se voit confier le marché de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes de la cuisine Pagnol du Beausset au Beausset.

Page 248 : Décision n° 2011.08.22.01.SC : La SARL A.D.I.C Groupe SEDI se voit confier la maintenance du logiciel CD-ROM Guide Mariage des Etrangers, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 249 : Décision n° 2011.08.22.02.SC : La SARL A.D.I.C Groupe SEDI se voit confier la maintenance du logiciel CD-ROM Guide Etat Civil, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 250 : Décision n° 2011.08.25.01.MP : La SARL QUALICONSULT SECURITÉ se voit confier le marché de coordination SPS pour les travaux de réhabilitation de la Maison des Arts au Beausset.

Page 251 : Décision n° 2011.08.30.01.SC : La SARL « SOGITEC » se voit confier la mission destinée aux contrôles techniques, périodique et au petit entretien des installations de chauffage et de climatisation de la salle Azur au Beausset.

Page 252 : Décision n° 2011.08.30.1-DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique « MAGNALDI / Commune du Beausset » auprès du Tribunal Administratif de Toulon.

Page 253 : Décision n° 2011.08.31.1-DGS : Il est consenti au Centre Départemental d'Insertion Sociale (C.E.D.I.S.) une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h30 et le jeudi de 14h00 à 16h30, conformément à la convention ci-annexée.

Page 254 : Décision n° 2011.08.31.2-DGS : Il est consenti à l'association ENTR'AIDE SOCIALE une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mardi de 13h30 à 16h00 conformément à la convention ci-annexée.

Page 255 : Décision n° 2011.08.31.3-DGS : Il est consenti à l'association AIDE ET SERVICE A DOMICILE une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 conformément à la convention ci-annexée.

Page 256 : Décision n° 2011.08.31.4-DGS : Il est consenti à l'association 3TI83 une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le mercredi de 9h00 à 12h00 conformément à la convention ci-annexée.

Page 257 : Décision n° 2011.08.31.5-DGS : Il est consenti à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.) une occupation à titre précaire du bureau de l'espace Azur situé place Général de Gaulle au Beausset, le lundi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 11h30 conformément à la convention ci-annexée.

Page 258 : Décision n° 2011.09.05.1-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association Athlétique Beaussetan Club (A.B.C.) de la piste d'athlétisme, du sautoir, de l'aire de lancer et d'un local du stade de football situé bd du 8 mai 1945 selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 259 : Décision n° 2011.09.05.01.MP : La société SIGNATURE SAS se voit confier le marché de fournitures pour l'acquisition et pose d'une borne minuteuse biplace pour la commune du BEAUSSET.

Page 260 : Décision n° 2011.09.05.2-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association JEUNESSE SPORTIVE BEAUSSETANE (J.S.B.) du stade de football municipal (terrain, clubhouse et local administratif du 1^{er} étage), selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 261 : Décision n° 2011.09.05.3-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association RUGBY CLUB DU BEAUSSET (R.C.B.) du stade de rugby municipal (terrain, clubhouse et local administratif), selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 262 : Décision n° 2011.09.05.4-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association VELO CLUB BEAUSSETAN du local de 9 m² (ancien abri bus) situé Jardin des Goubelets au Beausset destiné à entreposer son matériel selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 263 : Décision n° 2011.09.05.5-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association SAINT ALOI du hangar sis RDN8 (à côté de la Cave

Coopérative) au Beausset destiné à entreposer son matériel selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 264 : Décision n° 2011.09.05.6-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association CONTRETEMPS DANSE de la salle de danse du Complexe sportif situé quartier Fourmigue au Beausset selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 265 : Décision n° 2011.09.05.7-DGS : Il est consenti une occupation à titre précaire en faveur de l'association BILITIS DANSE de la salle de danse de l'immeuble Marius Mari selon les dispositions de la convention ci-annexée.

Page 266 : Décision n° 2011.09.07.1-DGS : Le Cabinet d'Avocats LLC & ASSOCIES est chargé de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre du contentieux juridique « CHAMBON / Commune du Beausset » auprès du Tribunal Administratif de Toulon.

Page 267 : Décision n° 2011.09.09.01SC : La SARL « BWT-FRANCE » se voit confier la mission de suivi périodique des installations de traitement de l'eau « adoucisseurs » dans les trois cantines scolaires : Malraux – Gavot – Pagnol.

Page 268 : Décision n° 2011.09.14.1-DGS : Maître Françoise FABIANI et Maître Martine LUC-THALER, avocats associés sont chargés de représenter les intérêts de la Commune du Beausset dans le cadre des contentieux juridiques des affaires Marcel KELDER/commune du Beausset et Jean-Marc KELDER/commune du Beausset auprès du Conseil d'Etat.

Page 269 : Décision n° 2011.09.19.01SC : La société G.V.G.S. (Goupe Varois de Gardiennage et de sécurité) se voit confier pour la fête « Terroir et tradition » du dimanche 09 octobre 2011, une prestation de gardiennage pour les nuits du 08 au 09 octobre et 09 au 10 octobre 2011 de 19h00 à 6h00, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 270 : Décision n° 2011.09.19.02.SC : L'association ATTELAGE ET TRADITION se voit confier pour la fête « Terroir et tradition » du dimanche 09 octobre 2011, une prestation de démonstration et d'exposition d'animaux, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 271 : Décision n° 2011.09.19.04.SC : L'association S.A.P se voit confier une prestation d'animation de la journée du « Terroir et tradition » du dimanche 09 octobre 2011, selon les modalités prévues dans le contrat annexé à la présente.

Page 272 : Décision n° 2011.09.20.01.SC : La société ADIC Informatique concède à la Mairie du Beausset le droit d'usage de son logiciel par l'achat de 3 licences et se voit confier la mission d'assistance téléphonique et de mise à niveau du dit logiciel.

Page 273 : Décision n° 2011.09.22.01.SC : L'association Initiative Formation Appui Pédagogique Emploi (I.F.A.P.E.) se voit confier la mission pour la mise en place et l'organisation d'ateliers d'études aux devoirs destinés aux élèves du primaire de la commune du BEAUSSET pour l'année scolaire 2011/2012

Page 274 : Décision n° 2011.09.22.02.MP : La Ste NOREMAT se voit confier le marché fournitures pour l'acquisition d'une épareuse pour la commune du BEAUSSET.

Page 275 : Décision n° 2011.09.23.01.MP : La Société SAS QUALICONSULT se voit confier le marché de mission de contrôle diagnostic solidité sur le plancher de la trésorerie du Beausset.